

Et moi, et moi, et moi ... ?

Le décret d'application de la loi CIOTTI est signé.

Eric CIOTTI est un député UMP de PACA qui a fait voter cet été un truc qui vise à supprimer les allocations familiales quand le gamin manque trop souvent l'école. Bien entendu, il y a un bla bla sur l'accompagnement de la famille qui laisse son chérubin faire la rue buissonnière où fleurit la délinquance, turlu tutu !

Appliquant à sa propre suffisance l'adage qui recommande de dire du bien de soi pour qu'il en reste quelque chose, Eric CIOTTI, promis, dit-on, à une grande carrière, s'est modestement réfugié, pour justifier son activisme parlementaire, derrière le paravent de la volonté présidentielle ...

Sauf que la volonté présidentielle, en tout ce qui concerne de près ou de loin, ou même à côté, la sécurité publique et celle des biens et des personnes, est infatigablement itérative, inefficace et antidémocratique.

DEMONSTRATION.

Dans tout le fatras législatif qu'il a pondu ou fait pondre depuis qu'il ne s'occupe plus de conseiller BALLADUR dans ses projets présidentiels (5 lustres, déjà !), SARKO Ier (espérons que c'est le der des ders) laisse parfois passer une perle rare, voire très rare, vu qu'elle est intelligente. ..

Ainsi dans sa loi du 5 mars 2007, il a - **il** = un « nègre » – institué le **Conseil des Droits et Devoirs des Familles** (CDDF). Certes, la suspension du versement des allocations familiales est prévue par ce dispositif ; mais c'est un expédient de dernier recours et, de toute façon, provisoire.

De quoi s'agit-il ? Partout où cela est nécessaire, le maire met en place ce conseil auquel participe, outre des membres de la municipalité, des représentants des services sociaux, de la justice, voire de la police qui n'est pas, globalement, aussi bête que le sont certains de ses agents.*

L'avantage de ce CDDF, aux yeux syndicaux du SNCA e.i.L. Convergence, c'est que, saisi par un chef d'établissement, ou faisant fonction, de l'absentéisme prolongé ou répété d'un élève, ce conseil peut, grâce à l'autorité du premier magistrat de la commune, **mettre en rapport direct, devant lui, la famille et le responsable de l'établissement scolaire pour qu'enfin ces deux là se parlent.**

Les bonds de carpe outragée du SNES-FSU ou de la FSU-SNES ne peuvent rien contre cette évidence républicaine : un chef d'établissement ne peut pas contraindre la famille d'un jeune gamin en rupture de ban scolaire à venir dialoguer avec lui pour faire cesser cette dérobade à l'obligation scolaire.** Avec le CDDF, et, le cas échéant, l'obligeante participation de linguistes plutôt que de grands frères, ce dialogue s'instaure enfin et, au fil des palabres, un contrat est établi : que **la parentèle veille à ce que la fillette ou le garçonnet épris du sirop de la rue viennoise plutôt goûter à l'élixir de la connaissance.**

Un contrat peut toujours être renégocié, adapté : l'essentiel, et sa finalité, c'est que le résultat recherché soit atteint et que l'enfant scolarisable soit scolarisé, et durablement.

Las ! Las ! Las ! La sphère UMP se fout comme de sa première paire de chaussettes du CDDF. A en croire quelques francs tireurs des successifs gouvernements de FILLON, il n'y en aurait pas plus de 36 (version MORANO) et jusqu'à 40 (version ESTROSI) ... pour 36000 communes ...

Avec CIOTTI, c'est le retour à ZERO, puisque clic, clac, le couperet, et les allocs dans la sciure, et le CDDF avec !

Tant pis ! Le SNCA e.i.L. Convergence n'est ni dans le vent de l'UMP, ni dans le vent du SNES qui, est-ce assez étrange, sont tous deux de flux innovo-réactionnaire. Tant pis ! Le SNCA e.i.L. persiste **en revendiquant l'exécution de son mandat : la mise en place du CDDF partout où il est nécessaire et son fonctionnement républicain.**

Pourquoi cette persévérance ? La conviction, venue de l'attachement aux principes, que :

- 1. l'absentéisme scolaire est la source de toutes les violences scolaires qui mettent en péril la laïcité de l'Ecole et de la société ;**
- 2. l'Ecole ne peut venir seule à bout de ces fléaux ;**
- 3. les autres institutions de la République sont là pour lui prêter main forte.**

*Il a passé sa tête mal rasée
Dans l'entre bâillement de la porte
La poulette n'était pas partie
Les œufs pour sa casquette, pardé !*

* *Quelle profession n'a pas son pourcentage de cons ? Le grand paléontologue, Yves COPPENS, un des « inventeurs » de Lucy, notre arrière-arrière-grand-tante australopithèque, dit ou écrit quelque part que c'est de toute façon la constante du genre humain.*

** *Rappelons à ceux qui ont de la République une notion plus que parcellaire et, partant, erronée, que l'obligation scolaire est à double sens : obligation des familles vivant sur le territoire national à scolariser leurs enfants âgés de 6 à 16 ans, et obligation faite à l'Etat de scolariser tous les enfants du même âge vivant sur le territoire de la République. Au passage, faut-il signaler que la République est universelle ?*